

RAPPEL DES CONSIGNES AUX MAGASINS

Aidez à stopper l'épidémie avec
ces pratiques de sécurité pour les clients



Si possible, proposez le retrait à la porte



Respectez les limites : 25 % de la capacité maximale du site,
personnel non compris (à compter du 23 décembre 2020)



Proposez des rendez-vous aux clients



Désinfectez les caisses entre les clients



Utilisez marques de distance et rappels près des caisses et des
files d'attente



Placez des panneaux sur l'obligation de porter le masque à l'entrée
et dans tout le magasin